ÉDIQSCOPE

Nº 19 | 2025

AU CŒUR DU LABYRINTHE : NAVIGUER ENTRE OBSTACLES ET FACILITATEURS

Une exploration de l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec avec le Carrefour d'action interculturelle (CAI)

ÉDIQ | Équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec

L'ÉDIQ
L'équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec est subventionnée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC). Cette équipe interdisciplinaire et intersectorielle regroupe des établissements universitaires, des institutions de gouvernance, des organismes et des services de première ligne. Elle s'intéresse de façon spécifique aux interactions complexes qui se tissent entre les institutions, en tant que systèmes d'organisation ayant des valeurs, des règles et des pratiques, et la population de la région de Québec caractérisée par une diversité culturelle croissante. Elle examine ces interactions dans une perspective multidimensionnelle qui prend en compte : les ancrages historiques des dynamiques locales; les stratégies, les projets et les réalisations des nouveaux arrivants; les stratégies des institutions face aux changements; ainsi que l'influence des représentations de Soi et de l'Autre sur les interactions entre les personnes, les groupes, les institutions. **Responsable scientifique :** Stéphanie Arsenault, Université Laval
Coresponsable partenaire : Richard Walling, Les Partenaires communautaires Jeffery Hale
Site Internet : www.ediq.ulaval.ca

ÉDIQSCOPE
L'ÉDIQ édite la série scientifique « Édiqscope » destinée à la publication de travaux issus de mémoires de maîtrise, de thèses de doctorat, d'essais et d'autres travaux de recherche.
http://www.ediq.ulaval.ca/publications/ediqscope/

Direction
Stéphanie Arsenault, directrice
Richard Walling, codirecteur

Comité scientifique
Stéphanie Arsenault, Ph.D., travail social, Université Laval
Nicole Gallant, PhD, INRS – Société et culture
Lucille Guilbert, PhD, professeure retraitée, ethnologie, Université Laval
Aline Lechaume, PhD, relations industrielles Université Laval
Michel Racine, PhD, relations industrielles, Université Laval
Le comité scientifique s'adjoint d'autres membres ad hoc

Coordination et édition
Aline Lechaume, Laurence Chabot, Arianne Leclerc et Johanna Cardona

Révision linguistique
Alexandra Madoyan

Graphisme et mise en page
Diana Palomino

Analyse et rédaction
Aline Lechaume, Laurence Chabot et Arianne Leclerc

Comment citer publication :
Lechaume, A., Chabot, L. et Leclerc, A. (2025). Au cœur du Labyrinthe : naviguer entre obstacles et facilitateurs. Une exploration de l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec avec le Carrefour d'action interculturelle (CAI), rapport de recherche, Université Laval, EDIQ, collection ÉDIQscope, N.19.

ÉDIQ
Université Laval
Pavillon Charles-De Koninck, local 6475
1030, av. des Sciences-Humaines, Québec
Québec, Canada, G1V 0A6

AU CŒUR DU LABYRINTHE : NAVIGUER ENTRE OBSTACLES ET FACILITATEURS

Une exploration de l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec avec le Carrefour d'action interculturelle (CAI)

Ce rapport découle d'une recherche intitulée « Les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes migrantes à statut précaire dans la ville de Québec ». Ce projet, mené en partenariat par l'Université Laval et le Carrefour d'action interculturelle (CAI), a été financé par le Fonds de recherche du Québec (FRQ) dans le cadre du programme ENGAGEMENT. Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que les autrices et ne représentent pas forcément celles du Fonds de recherche du Québec et de l'Université Laval.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre immense gratitude à celles et ceux qui sont les piliers de ce projet de recherche : les 11 personnes (im)migrantes à statut précaire ou sans statut qui ont généreusement nourri chaque étape de ce projet de leurs histoires et de leurs idées. Ce projet de recherche, très vite renommé, en cours de processus, le projet OFAR, a principalement reçu le soutien financier du Fonds de recherche du Québec via son programme ENGAGEMENT que nous remercions chaleureusement. Nous tenons également à souligner la participation financière de Patrimoine canadien et à mentionner son programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR), qui permet de diffuser à plus grande échelle les résultats de ce projet. D'autres partenaires ont également apporté leur soutien à ce projet, financièrement ou autrement. Sans eux, cette aventure n'aurait pu être menée dans toutes ses facettes et bifurcations. Nous tenons ainsi à remercier l'Équipe de recherche en partenariat sur la diversité culturelle et l'immigration dans la région de Québec (ÉDIQ), l'Université Laval et la Faculté des sciences sociales, la Chaire de recherche Relief en santé mentale, autogestion et travail, l'équipe de SPIRA ainsi que toute l'équipe du Carrefour d'action interculturelle (CAI). Enfin, un remerciement tout spécial est adressé à Clarissa Rebouças, réalisatrice du documentaire *Le Labyrinthe* qui résulte de l'ensemble du parcours de recherche, pour avoir embarqué dans cette aventure qu'a représenté le projet OFAR.

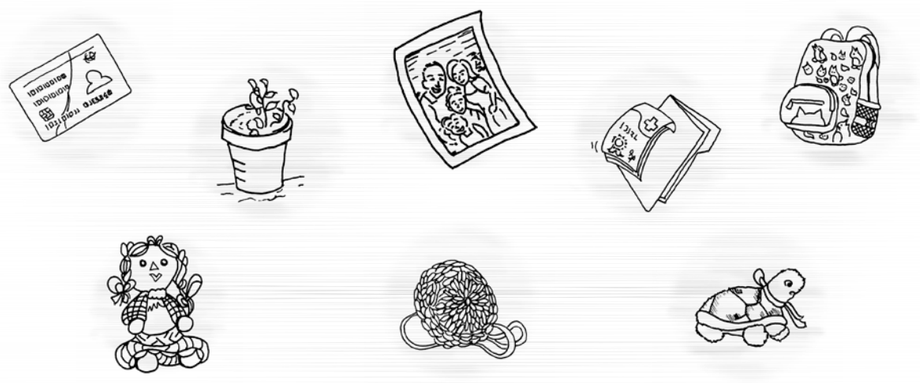

RÉSUMÉ

Les personnes (im)migrantes à statut précaire constituent un groupe hétérogène, incluant des demandeur.euses d'asile, des travailleur.euses temporaires, des étudiant.es internationaux.ales, des personnes en attente de parrainage, des visiteur.euses, des détenteur.trices de permis de séjour pour travailleur.euses vulnérables et des personnes sans statut. Leurs situations sont complexes et souvent invisibles. Bien que certaines de ces personnes aient accès à des ressources communautaires et institutionnelles, elles rencontrent toutes divers obstacles.

Ce rapport documente l'expérience menée dans le cadre d'un projet de recherche participative, fruit d'un partenariat entre le Carrefour d'action interculturelle et l'Université Laval, qui visait à identifier les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour ces personnes à Québec. Les obstacles, déjà bien couverts par la littérature, ont été explorés dans un premier temps, tandis que les étapes suivantes se sont surtout concentrées sur les facilitateurs.

Le projet s'est développé en trois volets : une revue systématique de la littérature, des ateliers collaboratifs et un documentaire. Huit ateliers ont été réalisés avec 11 personnes (im)migrantes à statut précaire. Les résultats ont montré que le statut migratoire est déterminant dans l'accès aux services. Les ateliers ont permis d'identifier et d'explorer des facilitateurs et des pratiques innovantes, comme la carte de résidence municipale pour améliorer l'accès aux ressources. Le médium du documentaire, non prévu initialement, a été choisi par les participant.es comme outil de diffusion pour sensibiliser un public plus large aux enjeux de l'immigration.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 5

RÉSUMÉ 7

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES 10

TROIS IDÉES À RETENIR 11

FAITS SAILLANTS 12

INTRODUCTION 14

L'accès aux services constitue un enjeu largement documenté dans la littérature 16

CONTEXTE DU PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE 17

Présentation du Carrefour d'action interculturelle (CAI) 18

Présentation du projet de recherche et de ses objectifs 20

MÉTHODOLOGIE 22

SURVOL DES VOLETS DU PROJET DE RECHERCHE 24

La revue systématique de la littérature 24

Les ateliers collaboratifs 26

Diffusion des connaissances : le documentaire 30

RÉSULTATS 32

Étude de la portée : des pratiques innovantes à plusieurs niveaux 32

Ateliers collaboratifs : exploration de la carte de résidence municipale 35

Documentaire *Le Labyrinthe* 38

AU-DELÀ DES RÉSULTATS DU PROJET DE RECHERCHE 41

Les pratiques innovantes 41

La démarche de recherche participative 42

CONCLUSION 44

RÉFÉRENCES 45

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAU 1 – Critères d'inclusion et d'exclusion identifiés pour le processus de tris.....25

TABLEAU 2 – Les initiatives Demain matin et Si on rêvait.....29

TABLEAU 3 – Facilitateurs issus de la revue systématique de la littérature 34

FIGURE 1 – Diagramme PRISMA.....33

TROIS IDÉES À RETENIR

Universalité
L'universalité de l'accès aux programmes et services est apparue comme une clé essentielle pour favoriser l'intégration des personnes (im)migrantes. Les principaux obstacles de l'accès aux ressources et aux services pour les personnes (im)migrantes à statut précaire ou sans statut tiennent à la catégorisation de l'accès aux programmes. Un décloisonnement de l'accès, sans égard au statut, aurait pour avantage de simplifier les processus d'insertion et d'inclusion de ces personnes tout en diminuant la charge induite par ces obstacles pour les organismes qui les accompagnent.

Engagement
L'engagement des personnes qui ont participé à ce projet de recherche a constitué un gage de réussite évident pour sa réalisation et ses retombées. Ceci réitère l'intérêt de mener des recherches « autrement » en incluant, à toutes les étapes, de la conception à la diffusion, les personnes qui sont les premières concernées par l'objet de la recherche dans une démarche de coconstruction des savoirs. Pour ce faire, il est primordial de concevoir, en amont, des projets qui impliquent les personnes concernées en reconnaissant à juste titre leur participation et leur engagement.

Une voix pour une voie
L'exploration de la littérature et l'implication des personnes (im)migrantes à toutes les étapes du projet ont permis de proposer des pratiques innovantes originales, concrètes et réalisables qui offriraient de véritables facilitateurs dans l'accès aux ressources pour ces personnes. Il s'agit d'un constat fort du projet de recherche : en donnant la voix à ces personnes qu'on entend peu sur la scène publique, on dégage des pistes de solution très pertinentes. Autrement dit, cette voix a donné une voie à des pratiques innovantes, comme celle de la réalisation d'un documentaire, *Le Labyrinthe*, pour soutenir la diffusion des connaissances et la sensibilisation d'un large public.

FAITS SAILLANTS

01.

Le statut migratoire est un facteur déterminant dans l'accès aux services
Plusieurs obstacles sont assez bien documentés dans la littérature; ils mettent tous de l'avant la nécessité de décloisonner l'accès aux services, qui fonctionnent aujourd'hui selon des critères administratifs de catégories et de statuts migratoires. Ces critères ne font que précariser les parcours des personnes qui vivent, *de facto*, des formes exigeantes de processus migratoires étant donné leur statut précaire.

02.

La complexité de la prise en compte des statuts précaires
Le groupe étudié se distingue par une grande hétérogénéité, ce qui a rendue difficile l'identification et la conceptualisation du « statut précaire ». Les parcours sont uniques, marqués par des réalités diverses. Bien que certains enjeux soient partagés par l'ensemble du groupe, leur appréhension représente un défi d'analyse complexe : les catégories administratives ne reflètent pas la réalité des parcours.

03.

La pertinence de documenter les réalités des personnes (im)migrantes à statut précaire ou sans statut dans le contexte spécifique de la ville de Québec
Peu de recherches ont été menées en région, hors de la métropole montréalaise. Il s'est avéré pertinent de documenter ce que vivent les personnes (im)migrantes et les organismes qui les accompagnent afin de faire ressortir les spécificités de l'écosystème de la ville de Québec.

04.

Un partenariat fort avec l'organisme
La coconstruction du projet de recherche avec le milieu communautaire et avec les personnes (im)migrantes a permis de créer un lien et un lieu de confiance solide, indispensable à la réalisation du projet. Des conditions spécifiques, comme la pertinence du duo de recherche chercheuse-citoyenne, l'utilisation des lieux déjà fréquentés par les membres du CAI, le lien de confiance avec l'intervenante du CAI, la flexibilité et l'ouverture des membres de toute l'équipe de recherche et de celle de l'organisme subventionnaire (FRQ), ont contribué de manière essentielle à la réussite du projet.

05.

L'importance d'impliquer les personnes concernées à toutes les étapes du projet de recherche : la coconstruction
Cette condition a constitué un élément central dans le projet. Non seulement cela a permis de s'assurer que le projet correspondait aux attentes et aux aspirations des participant.es, mais aussi de faire surgir des idées qui n'avaient pas été anticipées en amont, notamment celle de la production d'un documentaire. Un point à valoriser est celui de la reconnaissance à juste titre des personnes participantes par la mise en œuvre d'un espace les impliquant, ce qui a très certainement contribué à leur engagement tout au long du projet, en leur donnant une place et en écoutant leur voix.

06.

Stimuler la création d'une communauté de pratique
Le projet a mis en lumière la complexité des parcours et des statuts des personnes (im)migrantes à statut précaire. La diffusion du documentaire dans des milieux divers a fait ressortir les difficultés vécues par les intervenant.es pour accompagner adéquatement ces personnes et pour « s'y retrouver » dans les dédales de la reconnaissance des droits ainsi que de l'admissibilité et de l'accès aux mesures et services. La création d'une communauté de pratique, idée émergée de la revue de littérature et de la diffusion du documentaire, répondrait à ce besoin d'un espace de réflexion et de partage pour les intervenant.es.

07.

Des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux services : la carte universelle de résidence municipale
L'idée d'une carte universelle de résidence municipale, résultant de pratiques innovantes identifiées dans la littérature, a fait largement consensus auprès des participant.es au projet. Cette carte devrait répondre à trois objectifs principaux, pour toutes les personnes résidant sur le territoire municipal : s'identifier aux différents services municipaux; donner accès à certaines réductions ou gratuités pour des services; développer, à long terme, une accessibilité à d'autres services. Dans cette perspective, il faudrait notamment considérer que ses conditions d'obtention soient flexibles et qu'elle puisse être obtenue rapidement après l'arrivée sur le territoire. Son caractère universel est un point fondamental afin d'éviter toute forme de stigmatisation à l'égard du statut migratoire.

INTRODUCTION

Le Canada, reconnu comme un pays d'immigration, joue un rôle crucial en tant que destination pour des personnes (im)migrantes originaires de diverses régions du monde. Historiquement, les politiques migratoires canadiennes ont été conçues pour encadrer l'arrivée des nouvelles et nouveaux arrivant.es, en privilégiant principalement leur installation permanente (Pellerin, 2011). Au fil des années, le régime d'immigration canadien a favorisé une logique de sélection. Il a adopté plusieurs mesures pour sélectionner les personnes (im)migrantes selon diverses caractéristiques, telles que l'âge, l'expérience professionnelle et le niveau de scolarité, afin de leur accorder un statut de résidence permanente (Paquet, 2017).

Toutefois, depuis une vingtaine d'années, le Canada ainsi que le Québec s'inscrivent dans de nouvelles dynamiques migratoires, marquées par une augmentation constante de l'immigration temporaire. Notamment, depuis 2006, les entrées annuelles des personnes (im)migrantes avec un statut temporaire dépassent celles des (im)migrant.es permanent.es et continuent de les surpasser largement (Pellerin, 2011; Fleury et al., 2019). Les politiques migratoires privilégient désormais l'immigration temporaire ainsi que le recrutement de travailleur.euses à l'étranger en lieu et place de l'immigration permanente (Noiseux, 2012). Selon l'Institut du Québec (2024), les changements apportés aux politiques d'immigration facilitant ainsi le recrutement à l'international par les employeurs et les institutions d'enseignement supérieur expliquent en partie l'augmentation du nombre de personnes ayant un statut migratoire temporaire sur le territoire. Les tensions géopolitiques constituent également un facteur, entraînant un nombre croissant de demandes d'asile.

Au 31 décembre 2023, Statistique Canada estimait que 538 034 personnes vivaient avec un statut temporaire au Québec, comparativement à 360 936 personnes à cette même date en 2022 (Institut du Québec, 2024, p. 10). Toujours selon les données de Statistique Canada, le 1er octobre 2024, 614 677 personnes étaient des résident.es non permanent.es sur le territoire québécois. Ces données pourraient refléter une sous-estimation, notamment lorsque l'on prend en compte les personnes (im)migrantes à statut précaire comme c'est le cas dans cette étude. Cela inclut, par exemple, les personnes sans statut dont les réalités sont souvent invisibilisées, ce qui rend l'établissement de statistiques plus complexe.

En s'intéressant aux personnes (im)migrantes à statut précaire, plusieurs définitions sont présentes dans la littérature. Certain.es considèrent que seulement une partie des statuts migratoires temporaires sont précaires (Oechslin et Bélanger, 2023). Selon la typologie de Goldring et al. (2009), il est considéré qu'un statut migratoire précaire se caractérise par l'absence de l'un des éléments suivants, normalement associés à la résidence permanente et à la citoyenneté : (1) l'autorisation de travailler; (2) le droit de rester de manière permanente dans le pays; (3) l'absence de dépendance d'un tiers; et (4) l'accès aux droits sociaux (couverture de santé publique et éducation), accordés aux résident.es permanent.es. Dans le cadre de ce rapport et lors de l'élaboration du projet de recherche, une personne ayant un statut migratoire précaire désigne toute personne détenant un statut temporaire et étant susceptible de le perdre. On considère, de manière inclusive, que toutes les personnes ayant un statut temporaire et toutes celles qui l'ont perdu sont des personnes avec un statut migratoire précaire.

En s'appuyant sur les catégories administratives d'immigration établies par le gouvernement, les personnes (im)migrantes à statut précaire sont celles ayant une autorisation pour résider sur le territoire de manière temporaire et/ou qui dépendent d'un tiers, comme les demandeur.euses d'asile[1], les travailleur.euses temporaires, les étudiant.es internationaux.ales, les visiteur.euses, les personnes détenant un permis de séjour pour travailleur.euses vulnérables et les personnes en attente d'un parrainage; mais le terme comprend également les personnes sans statut, comme celles ayant un statut migratoire expiré ou une demande de statut refusée (Closs et al., 2020).

Les personnes (im)migrantes à statut précaire forment un groupe hétérogène, dont la situation migratoire est marquée par un caractère temporaire, donc par définition précaire, ainsi qu'une admissibilité restreinte, voire absente dans certains cas, aux droits et aux services (Hari, 2014; Goldring et Landolt, 2012; Oechslin et Bélanger, 2023). Les parcours des personnes (im)migrantes à statut précaire sont complexes et méconnus, ne correspondant pas aux simplifications des catégories d'immigration présentes dans les médias, dans les données statistiques ni dans les communications institutionnelles.

1. Les demandeur.euses d'asile sont des personnes qui revendiquent une protection en tant que réfugié.e du gouvernement canadien et qui sont en attente d'une décision. Contrairement aux réfugié.es, qui font une demande à l'extérieur du Canada via des programmes de réinstallation, les demandeur.euses d'asile se trouvent déjà au Canada ou à un point d'entrée (par exemple, à la frontière) lorsqu'ils et elles soumettent leur demande (IRCC, 2024).

L’accès aux services constitue un enjeu largement documenté dans la littérature

Dans la littérature ainsi que sur le terrain, on constate que l’accès aux ressources (soins de santé, francisation, logement, emploi, services publics, éducation, etc.) est variable pour les personnes (im)migrantes à statut précaire. Il est bien documenté que le statut migratoire est un facteur déterminant dans l’accessibilité aux différents services. Chaque situation migratoire est associée à une admissibilité spécifique, souvent restrictive dans le cas des personnes (im)migrantes à statut précaire. Bien qu’elles soient un groupe hétérogène avec des admissibilités différentes (ou aucune dans certains cas), la grande majorité des personnes (im)migrantes à statut précaire rencontrent des obstacles dans leur accès aux services. En d’autres termes, certaines ressources et programmes ne sont pas accessibles.

L’accessibilité des ressources et les obstacles rencontrés par les personnes (im)migrantes sont des problématiques largement documentées à l’échelle internationale, reflétant une réalité partagée par de nombreux pays. Dans la littérature, les obstacles sont souvent étudiés selon une catégorie d’immigration spécifique ainsi qu’en fonction des types de services. À titre d’exemple, dans le domaine des soins de santé, les obstacles identifiés sont le manque d’interprètes et la faible accessibilité géographique des soins intégrant une approche culturelle (Chen, 2017; Hacker et al., 2015). De manière générale, certains obstacles sont récurrents à travers tous les services, comme la barrière de la langue, les politiques restrictives selon les statuts migratoires, l’accès aux programmes d’aide financière, la méconnaissance des services et du rôle des professionnel.les et intervenant.es impliqué.es ainsi que la difficulté à savoir où obtenir l’information nécessaire (Abrego, 2008; Chen, 2017; Concilio et al., 2022; Diaz-Perez et al., 2004; Kariuki et al., 2022; Magalhaes et al., 2009; Sheth et al., 2021). Le manque de coordination entre les paliers de gouvernement ainsi que l’asymétrie de l’information sur le marché du travail entre les chercheur.euses d’emploi (im)migrant.es et les employeur.euses font partie des enjeux soulevés dans diverses études (Tuomisto et al., 2019; Weiss et al., 2019). Des obstacles ont été également documentés dans la littérature québécoise, notamment les longs délais administratifs, le manque de moyens de transport hors des centres urbains ainsi que la méconnaissance du personnel travaillant auprès des personnes (im)migrantes dans les différents services (Oechslin et Bélanger, 2023).

CONTEXTE DU PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

En réponse à l’arrivée constante de personnes (im)migrantes, des ressources communautaires et institutionnelles leur étant destinées ont été mises sur pied au fil des ans. Ces différents partenaires, notamment les organismes communautaires, ont pour objectif de faciliter leur l’accueil et leur installation en offrant divers services : soutien à l’insertion à l’emploi, accompagnement, francisation, etc. (Arsenault et al., 2022).

L’invisibilisation des personnes (im)migrantes à statut précaire et la diversité des statuts migratoires compliquent le travail des intervenant.es et des employé.es des services. Les multiples réalités vécues par les personnes (im)migrantes à statut précaire rendent difficiles d’une part la connaissance fine de leurs besoins et d’une autre l’identification des ressources communautaires et institutionnelles auxquelles ils et elles sont admissibles. Cela rend le système difficile à naviguer, pour les personnes elles-mêmes ainsi que pour les intervenant.es et le personnel des différents services (soins de santé, éducation, etc.). De plus, face aux changements constants au niveau des politiques d’immigration influençant l’accès aux services, les intervenant.es sont contraint.es de s’adapter en continu et d’apprendre sur le tas (Arsenault et al., 2022).

Plusieurs intervenant.es des organismes témoignent également des limites imposées par les subventions gouvernementales qui restreignent leurs mandats selon les statuts migratoires des personnes. Un décalage se crée entre les mandats octroyés par le gouvernement et la réalité sur le terrain, où les personnes (im)migrantes, dont celles à statut précaire, ont de nombreux besoins liés à différentes sphères de leur vie (logement, éducation, démarches administratives, emploi, etc.) (Oechslin et Bélanger, 2023). En vue de pallier cet écart, certain.es intervenant.es vont au-delà de leurs mandats afin de répondre aux besoins non comblés des personnes (im)migrantes à statut précaire.

Ainsi, le projet de recherche est né d’une préoccupation de l’équipe du Carrefour d’action interculturelle (CAI), organisme communautaire partenaire du projet. En 2021, l’équipe a noté que les nouvelles demandes de services à l’organisme étaient de plus en plus nombreuses à provenir de personnes ayant un statut migratoire précaire, que les besoins nommés étaient généralement plus complexes que ceux des personnes détenant un statut permanent du fait que les personnes n’étaient pas admissibles à de nombreux services. Par conséquent, l’équipe du CAI voulait développer ses connaissances et ses pratiques en lien avec ces nouvelles réalités dans un contexte où l’offre de services adaptés à ces personnes était très limitée, particulièrement dans la région de Québec.

Présentation du Carrefour d'action interculturelle (CAI)

Situé dans la ville de Québec, le CAI est un organisme communautaire ayant pour mission de contribuer activement à l'inclusion sociale et économique des personnes (im)migrantes sans égard à leur situation migratoire. Plus précisément, cet organisme offre un accompagnement personnalisé, des activités socioculturelles et est porteur de plusieurs projets de sensibilisation. L'accompagnement individuel est offert à toute personne (im)migrante, quelle que soit sa situation migratoire. L'accompagnement se veut flexible et utilise une approche de proximité adaptée pour les personnes vulnérables ayant besoin d'un soutien prolongé. Il évolue donc selon les besoins présentés par la personne. L'accompagnement peut prendre diverses formes (régularisation de statut, références vers les ressources de la communauté, écoute active, etc.). En plus des accompagnements individuels, le CAI offre du soutien ponctuel aux personnes (im)migrantes et aux intervenant.es ou citoyenn.es qui les accompagnent.

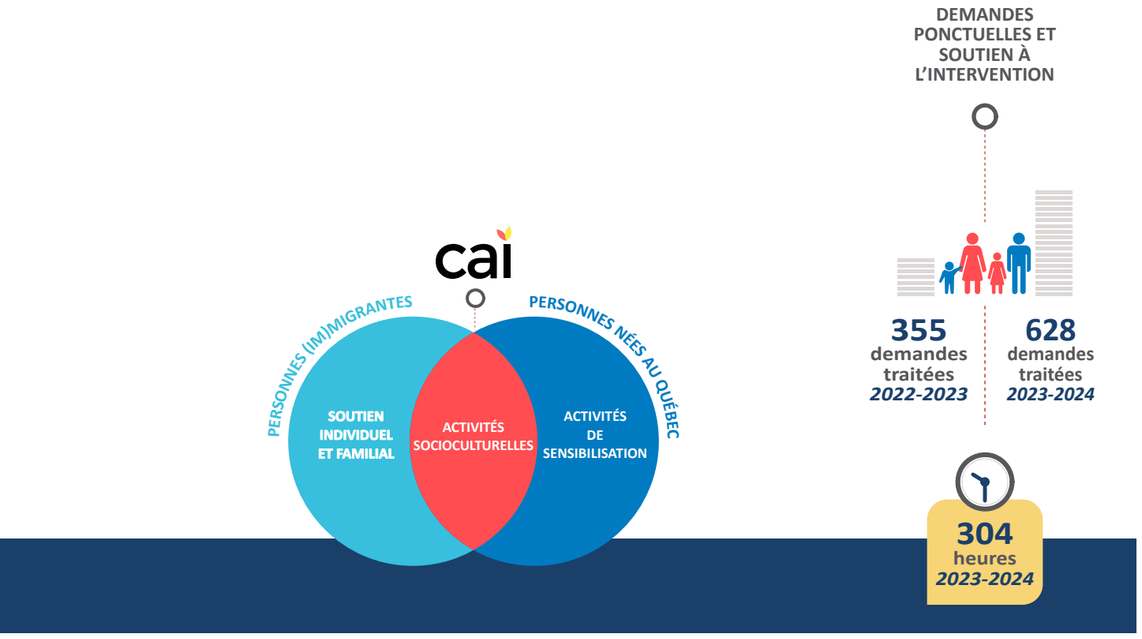

Le volet socioculturel, quant à lui, vise à favoriser la sortie de l'isolement, l'échange interculturel et la socialisation. Les activités proposées découlent directement des envies et des besoins énoncés par les membres du CAI. Les activités socioculturelles incluent, entre autres, des ateliers de conversation française, des sorties en plein air et un jardin collectif.

Enfin, le volet sensibilisation vise à sensibiliser la population aux réalités des personnes (im)migrantes et aux problématiques qu'elles peuvent rencontrer. À travers ce volet sont menées, entre autres, des actions de lutte aux préjugés et à la discrimination, notamment à travers des projets d'expression artistique comme outils d'intervention (médiation culturelle). Le CAI agit ainsi à plusieurs niveaux (individuel, communautaire et sociétal).

Le CAI se distingue de plusieurs organismes par le fait qu'il ne reçoit aucun financement rattaché à des statuts d'immigration spécifiques ou d'exigence de limite de temps passé sur le territoire pour l'accès aux services. Le CAI poursuit sa recherche de financement avec l'objectif de maintenir un financement flexible et sans conditions pouvant nuire aux personnes desservies (p. ex. en les excluant ou en ajoutant des barrières d'accès aux services). Cela représente un défi de taille dans un contexte où la majorité des financements en lien avec l'accueil et le soutien aux personnes (im)migrantes limite le champ d'action des organismes. Cette situation entraîne des contraintes qui laissent ces mêmes groupes sans services, et/ou qui obligent les organismes à travailler sans financement réel en lien avec le travail effectué. Un tel mode de financement représente un moteur important à l'homogénéisation des services en immigration au Québec et à la stigmatisation des personnes (im)migrantes vulnérables. En allant au-delà des catégories d'immigration qui sont soutenues par les politiques d'immigration et les financements attribués aux organismes en immigration, le CAI adopte une approche encore très marginale dans la ville de Québec et dans la province.

PORTRAIT DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

POUR 2023-2024

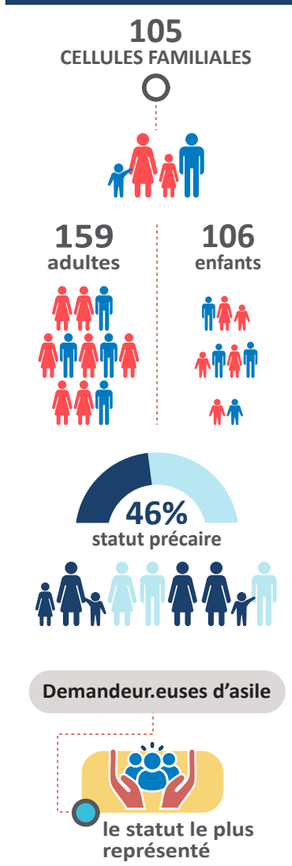

Présentation du projet de recherche et de ses objectifs

Ce projet de recherche a été financé par le Fonds de recherche du Québec (FRQ) dans le cadre de son programme ENGAGEMENT, ce qui a contribué à forger un fort partenariat entre un organisme communautaire et le milieu de la recherche universitaire.

Le programme ENGAGEMENT, encadré par trois phases, permet à une personne non familière avec le milieu de la recherche (citoyen.ne du duo) de poser une question scientifique et de tenter ensuite d'y répondre en duo avec un.e chercheur.euse. La première phase est celle de Démarrage, où le duo doit développer une démarche scientifique participative autour de la question du citoyen.ne. La phase Action permet de poursuivre ou de mettre en œuvre les activités développées durant la phase Démarrage. Finalement, la phase Partage a l'objectif principal de diffuser et de partager les connaissances découlant du projet. Chaque phase a une durée d'environ un an et la continuité du projet n'est pas garantie. Elle dépend des avancées et des résultats des phases précédentes. Le projet s'est déroulé sur une période de trois ans.

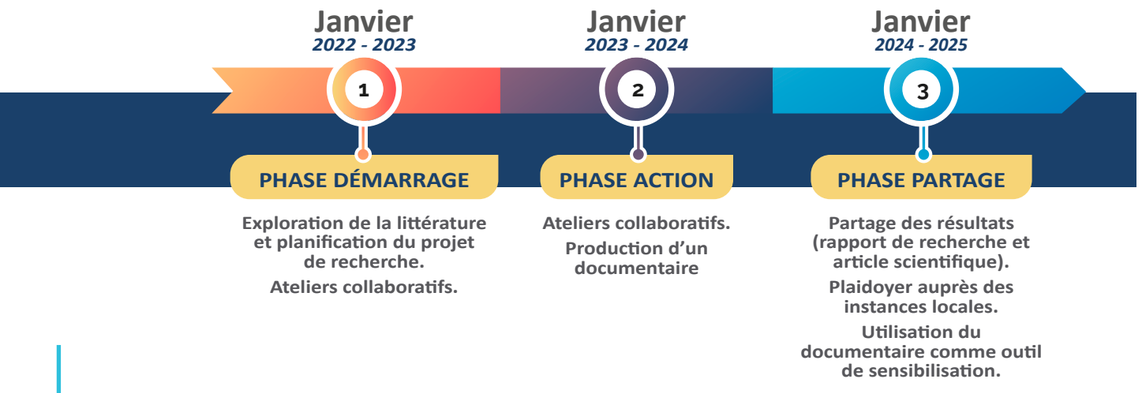

Le partenariat entre le CAI (Arianne Leclerc, intervenante aux accompagnements et chargée de projets) et l'Université Laval (Aline Lechaume, professeure agrégée, Département des relations industrielles) a favorisé une complémentarité entre le terrain et la recherche. Les expériences respectives de chacune ont permis de nourrir la démarche. La question posée par la citoyenne, qui a servi de point de départ pour l'élaboration du plan de travail, était la suivante :

Quels sont les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources dans la ville de Québec pour les personnes (im)migrantes à statut précaire ?

Bien que l'objectif de départ du projet fût de connaître les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec, l'équipe de recherche a décidé, à la lumière de la littérature, de se concentrer sur les facilitateurs dans l'accès aux services. En effet, si les obstacles sont bien documentés et connus, de nombreuses lacunes persistent en ce qui a trait aux pratiques mises sur pied pour faire face aux obstacles d'accès aux ressources et à la reconnaissance des facilitateurs.

En visant le développement de stratégies promouvant l'équité dans les services pour les personnes (im)migrantes à statut précaire, le projet de recherche avait pour objectif de présenter à la fois des pratiques innovantes et de sensibiliser les personnes aux réalités invisibilisées des personnes (im)migrantes à statut précaire. Face à cette réorientation du projet, les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- Élaborer un atelier en collaboration avec des personnes (im)migrantes à statut précaire portant sur les obstacles vécus et les facteurs facilitant l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire afin d'orienter la recherche de littérature scientifique;
- Identifier la littérature scientifique portant sur les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire;
- Analyser les apports de la littérature scientifique portant sur les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire;
- Comprendre quels sont les obstacles et comment ils rendent difficiles l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec;
- Comprendre quels sont les facilitateurs et comment ils permettent l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec.

En tentant de répondre aux objectifs établis et en tenant compte des idées des participant.es, le projet se décline en trois volets : la revue systématique de la littérature, les ateliers collaboratifs et le documentaire. Chaque dimension du projet sera présentée dans ce rapport.

MÉTHODOLOGIE

Le duo chercheuse-citoyenne avait pour objectif de développer une démarche scientifique participative afin d'initier la citoyenne à la recherche, en l'impliquant à toutes les étapes du projet. L'approche participative a également été adoptée avec les participant.es du projet qui ont pris part à tous les volets.

Le recrutement a été réalisé par le CAI, en envoyant un courriel à l'ensemble de ses membres. Tel que mentionné, l'appellation « personnes (im)migrantes à statut précaire » représente un groupe hétérogène de personnes et englobe différents statuts migratoires. Ainsi, l'équipe de recherche visait à inclure une variété de situations migratoires parmi les participant.es du projet afin de refléter la diversité des expériences. L'équipe a porté une attention particulière à la diversité des profils, tant en termes de parcours que de caractéristiques personnelles (âge, situation familiale, situation migratoire, etc.).

Onze personnes (im)migrantes à statut précaire ont été impliquées tout au long du projet. Parmi les personnes ayant participé au projet, on comptait une majorité de femmes, soit 8 femmes et 3 hommes; et plusieurs situations migratoires étaient représentées, étudiant.es internationaux.ales, demandeur.euses d'asile, travailleur.euses temporaires et sans statut. Certain.es participant.es détenaient un permis de travail ouvert, tandis que d'autres n'en avaient pas.

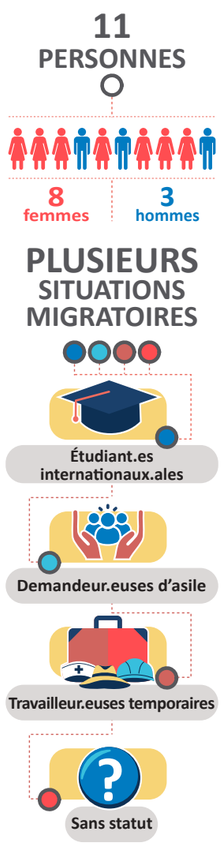

Une approche participative a été choisie et était considérée la plus pertinente par l'équipe de recherche, puisqu'elle permettait de coconstruire le projet avec les participant.es, tout en favorisant leur engagement. Par le biais d'ateliers collaboratifs, les participant.es ont été impliqué.es à toutes les phases du projet. Ces différentes rencontres ont nourri le projet à plusieurs niveaux, notamment dans les objectifs poursuivis de la revue de la littérature et dans le choix du support de diffusion des connaissances. Au total, huit ateliers collaboratifs ont été réalisés de juin 2022 à avril 2024. Ils ont été coanimés par le duo chercheuse-citoyenne dans les locaux du CAI, ce qui a contribué à créer un environnement accueillant et sécuritaire. Chaque atelier abordait des thématiques différentes, telles que l'exploration des obstacles et des facilitateurs dans l'accès aux services, l'analyse de pratiques innovantes ainsi que la conceptualisation et la scénarisation du documentaire. Les rencontres étaient enregistrées et des comptes rendus qualitatifs ont été réalisés à la suite des ateliers. La recherche a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval.

SURVOL DES VOLETS DU PROJET DE RECHERCHE

La revue systématique de la littérature

Suivant la méthodologie de l'étude de la portée, la revue systématique de la littérature avait pour but de cibler les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire. La méthodologie choisie permettait de dresser un état des connaissances et des travaux déjà publiés en lien avec la question de recherche. Comme souligné précédemment, les obstacles étant déjà bien documentés dans la littérature, l'étude de la portée avait comme principal objectif de repérer les pratiques innovantes développées au Canada et ailleurs dans le monde.

L'énoncé de recherche, point de départ des requêtes dans les bases de données, a guidé l'ensemble de la stratégie de recherche et se définit comme suit : l'accès aux services, aux programmes, aux politiques en éducation, en emploi, en santé et en logement pour les personnes (im)migrantes sans statut ou à statut précaire.

Plusieurs défis ont été rencontrés lors de la conceptualisation de l'énoncé de recherche, notamment pour définir le « statut précaire » qui inclut plusieurs situations migratoires, tant au Canada qu'à l'international. À la suite de recherches préliminaires dans les bases de données, le « statut migratoire précaire » a été défini comme suit :

sans papiers, immigrants sans statut, migrants sans statut, immigrants à statut précaire, migrants à statut précaire, travailleurs immigrants, travailleurs migrants, personnes sans statut, personnes à statut précaire, étrangers sans statut et étrangers à statut précaire.

Afin de cibler les pratiques innovantes dans la littérature à propos de l'accès aux services, les concepts programmes – politiques – services ont permis de préciser la notion d'accès dans les bases de données. Ces derniers ont été également associés à quatre domaines d'intérêt, jugés essentiels à l'installation et au bon déroulement de la vie quotidienne : emploi, santé, logement et éducation. Ces quatre domaines ont été validés lors du premier atelier collaboratif avec les participant.es.

Dix bases de données (Business Source Premier, ERIC, International Bibliography of the Social Sciences (IBSS), MEDLINE, PsycINFO, Social Services Abstracts, Social Work Abstracts, Sociological Abstracts, Web of Science Core Collection et Worldwide Political Science Abstracts) ont été interrogées. Les articles scientifiques recueillis s'étalaient du 1er janvier 2002 au 23 mai 2022 (la journée du lancement des requêtes dans les bases de données). Aucune limite géographique n'a été imposée, cependant les articles devaient être rédigés soit en français, en espagnol, en anglais et/ou en portugais, quatre langues maîtrisées par l'équipe de recherche.

5421 articles ont été retenus pour le premier tri à la suite de la suppression des doublons. Trois tris ont été effectués par l'équipe de recherche suivant les critères d'inclusion et d'exclusion présentés au Tableau 1. Les critères d'inclusion et d'exclusion ont été orientés par les ateliers collaboratifs avec les participant.es qui étaient réalisés parallèlement à la revue systématique de la littérature.

Tableau 1 – Critères d'inclusion et d'exclusion identifiés pour le processus de tris

CRITÈRES D'INCLUSION	CRITÈRES D'EXCLUSION
Accès aux services (santé, emploi, éducation, logement et accès à l'information).	Catégorie d'immigration non pertinente (ex. : migrant.es internes).
Concerne le Canada.	Porte sur l'état de santé des personnes (im)migrantes.
Revue systématique (*scoping review*) proche de notre sujet.	Manque de précision sur le(s) statut(s) migratoire(s) de la population de l'étude.
Porte sur l'accès aux services pendant la COVID-19 (des innovations plutôt que des adaptations liées à la pandémie).	Porte seulement sur les obstacles et les barrières face à l'accès aux services.
Porte sur statut migratoire précaire (travailleur.euses temporaires, demandeur.euses d'asile, demandeur.euses d'asile refusé.es, étudiant.es internationaux.ales, (im)migrant.es non documenté.es/sans statut).	Porte sur des recommandations par rapport à des postures, à des propositions non concrètes et à des pratiques non innovantes.
Porte sur des pistes d'actions et des pratiques innovantes.	Porte sur des pratiques de responsabilisation collective.
Les pratiques innovantes priment sur les contextes différents et les soins (ou maladies) spécifiques.	Autre langue que l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais.
Porte sur l'accès plus large en lien avec le logement, l'emploi et l'éducation (moins d'articles associés à ces domaines).	Porte sur un sujet trop précis.
	Porte sur un contexte trop différent.
	Porte sur un sujet trop précis dans un contexte trop différent.
	Hors sujet.

Les ateliers collaboratifs

Les ateliers collaboratifs sont une partie intégrante du projet et de l'approche participative adoptée. Les participant.es ont pu prendre part aux décisions visant à orienter, dans une démarche consensuelle et à chacune des étapes, les objectifs du projet.

Cinq ateliers collaboratifs ont été réalisés. Ils portaient sur l'exploration des obstacles et des facilitateurs dans l'accès aux services ainsi que sur l'approfondissement de certaines pratiques innovantes.

Sous la forme d'un atelier interculturel de l'imaginaire, inspiré du modèle interculturel coopératif d'accompagnement mutuel (MICAM), approche développée par Lucille Guilbert, ethnologue (Guilbert et al., 2016), le premier atelier avait pour principal objectif de définir le terme « statut précaire » avec les participant.es. Chacune leur tour, en ayant choisi un objet au préalable, les personnes répondaient à la question suivante : « selon vous, qu'est-ce que ça veut dire être une personne (im)migrante à statut précaire ou sans statut? ».

Ce type d'animation invite les participant.es à répondre à l'aide d'objets, facilitant ainsi le partage de vécu et d'expériences personnelles autour d'une question au caractère complexe.

Au fil de leurs prises de parole, plusieurs participant.es expriment, de différentes manières, que vivre avec un statut précaire ou sans statut amène une incertitude quant à l'avenir ainsi qu'une difficulté à se projeter dans le futur. Cette situation migratoire limite la capacité des personnes à définir des objectifs, qu'ils soient personnels ou professionnels. Par exemple, planifier un projet familial à long terme, investir dans une formation, etc. Certain.es participant.es expriment que le temps s'écoule sans qu'ils et elles puissent progresser, leur donnant ainsi l'impression de perdre leur temps. En effet, l'attente liée au traitement des dossiers et aux demandes d'immigration est un élément qui précarise les parcours des personnes (im)migrantes à statut précaire.

> « Comme tu peux manger, tu peux faire [des] activités, mais tu peux pas arriver dans ton but ici. Tu peux pas. Tu peux pas. Impossible. Impossible. Tu peux pas rêve[r]. »

> « Ce que ça veut dire le statut précaire, pour moi, c'est quand qu'on trouve un formulaire et vous ne savez pas quoi cocher parce que toutes les portes sont fermées. »

> « Je pense que la raison si le processus d'immigration est tellement long pourquoi pendant qu'on attend, nous on n'a pas des permis de travail ou permis de travail temporaires, soins de santé temporaires, si immigration sait que [ça] va être long, pourquoi en attendant, on est dans un cercle ? C'est… c'est ça ma question, non? C'est la frustration, non? »

Lorsqu'il est question d'un statut précaire, il ressort que les personnes (im)migrantes à statut précaire n'ont pas les mêmes droits que les résident.es permanent.es et que les citoyen.nes canadien.nes. Leur admissibilité limitée ou leur non-admissibilité aux services ne leur permet pas d'exercer leurs droits de travailler, d'étudier ou d'accéder aux soins de santé comme les autres. La précarité liée aux différentes situations migratoires peut prendre diverses formes, mais toutes les personnes (im)migrantes à statut précaire vivent des vulnérabilités quant à leur accès aux ressources :

> « Les personnes qui ont pas les papiers ne peuvent pas, ne sont [pas] égales comme les personnes qui ont des papiers et leurs droits, etc. Je pense surtout les femmes avec leurs enfants. C'est pas facile. »

> « Parfois, par exemple, pour moi, la précarité c'est la question de la documentation de ma famille. Parfois, pour une autre personne, la précarité c'est la difficulté de parler la langue, de trouver un emploi pour soutenir sa famille, donc il y a différents types de précarité qu'on peut penser sur la question de l'immigration. »

Au cours de ce même atelier, les participant.es ont eu l'occasion de s'exprimer sur les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources, en soulignant que le statut migratoire constitue un facteur déterminant dans l'accessibilité aux différents services comme la santé, la francisation, la garderie subventionnée, etc.

« Niveau santé, c'est comme je n'ai pas de statut, je n'ai pas la carte maladie et je n'étais pas demandeur d'asile. Je n'avais pas la santé côté fédéral, c'est comme. Une petite porte ouverte parce que j'ai trouvé la clinique de réfugiés et malgré mon statut, j'avais trouvé les soins de santé là. C'est cher aussi, tout est plus cher, surtout si tu es étudiant, si tu n'es pas un résident permanent, ça te coûte comme étudiant étranger. Si on est ici, c'est parce qu'on ne peut pas retourner. On n'a pas les moyens comme on n'a pas le permis pour travailler. C'est comme, c'est un cercle. »

« It's really hard because I try to get *garderie* for him, so I can go to work, but they said there's no place and also because of my status. They won't accept him for the public daycare and for the private, I can't, I don't have money to afford to pay for that. »

Plusieurs obstacles mentionnés par les participant.es étaient liés à la non-admissibilité au service en raison de leur statut migratoire. D'autres éléments ont été soulignés, comme les délais administratifs (par exemple, avant l'obtention d'un permis de travail), la barrière de la langue, la méconnaissance des services, etc. Ces obstacles, documentés dans la littérature, peuvent être rencontrés par toutes les personnes (im)migrantes à statut précaire, bien qu'ils et elles forment un groupe hétérogène.

Un autre atelier, mené en sous-groupes, invitait les participant.es à réfléchir aux facilitateurs liés à six thématiques émergées lors du premier atelier, chacune marquée par de nombreux obstacles d'accès : l'emploi, le processus administratif, l'éducation et la francisation, la garderie, les soins de santé et le logement. Le groupe avait comme consigne d'imaginer des actions possibles à court terme, réalisables « demain matin » ainsi que des initiatives à plus grande échelle liées à des changements plus ambitieux, le « si on rêvait ». Quelques exemples des idées des participant.es sont présentés dans le Tableau 2.

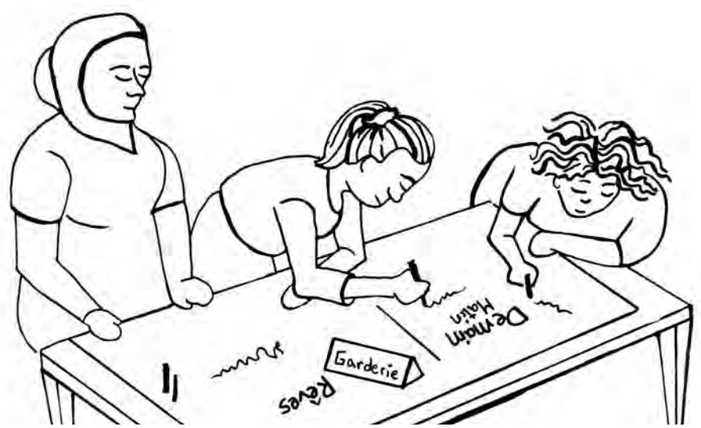

Tableau 2 – Les initiatives *Demain matin* et *Si on rêvait*

	DEMAIN MATIN	SI ON RÊVAIT
Emploi	Autorisation de travail électronique Accès aux programmes de formation, d'aide à l'emploi et d'intégration	Permis de travail ouverts à tous.tes et gratuits
Processus administratif	Amélioration de la formation des intervenants Accès à davantage d'informations sur le processus administratif Augmentation des ressources dans les organismes	Tous les services au même endroit Simplification des formulaires Délais plus courts
Éducation et francisation	Accès à l'éducation ou à des formations Accès à la francisation, peu importe le statut Simplification du processus d'inscription à la francisation	Augmentation du nombre de centres de francisation Réduction des coûts de scolarité pour les étudiant.es internationaux.ales Certificat officiel et reconnu remis à la fin des cours de francisation
Garderie	Accès aux garderies subventionnées, peu importe le statut Garderie ayant des horaires plus flexibles	Gratuité des garderies
Santé	Permis de travail donnant l'accès aux soins de santé Augmentation de cliniques comme celle des réfugié.es ou celle de SPOT offrant un suivi plus à long terme Mise en place d'un service comme Info-Santé en plusieurs langues	Accès à des soins de santé globaux Système de santé préventif et non réactif Soins d'urgence gratuits pour tous.tes Clinique pour les services psychologiques pour tous les statuts
Logement	Amélioration de l'admissibilité aux appartements subventionnés Accompagnement dans la recherche et l'installation des logements Interdiction du refus de louer un appartement dû à l'enquête de crédit	Logements avec des garderies au rez-de-chaussée Augmentation de logements au sein de coopératives Pas d'enquête de crédit pour l'accès au logement

Diffusion des connaissances : le documentaire

Les ateliers collaboratifs, présentés dans la section précédente, ont permis de discuter avec les participant.es du support de diffusion qui serait utilisé pour partager les résultats du projet de recherche. Le groupe souhaitait une forme de diffusion qui permettrait de rejoindre le grand public, qui n'est pas nécessairement sensibilisé aux enjeux vécus par les personnes (im)migrantes à statut précaire. L'idée d'un documentaire a émergé lors d'un atelier; il s'agissait du format qui avait le plus de sens pour les participant.es. Le groupe avait un profond désir d'informer les individus sur les réalités des personnes (im)migrantes à statut précaire, méconnues et souvent invisibilisées.

Huit participant.es ont été impliqué.es à toutes les étapes de ce volet, de la scénarisation au premier visionnement du documentaire. Clarissa Rebouças, réalisatrice du documentaire, a coanimé deux ateliers de scénarisation afin de coconstruire le scénario avec les participant.es. En leur posant des questions, Clarissa a réussi à mettre en lumière les éléments nommés comme « incontournables » à exposer au public au cours du visionnement du documentaire. Par exemple, les participant.es voulaient partager leur réalité et les obstacles rencontrés dans leur parcours, mais également souligner les aspects positifs de leur vie dans la ville de Québec. Le groupe ainsi que l'équipe de recherche souhaitent également mettre de l'avant certaines idées développées lors des ateliers visant à améliorer l'accès aux services.

À partir des éléments soulevés lors des ateliers de scénarisation, l'équipe de recherche et la réalisatrice ont choisi cinq questions essentielles qui guideront le documentaire et les témoignages :

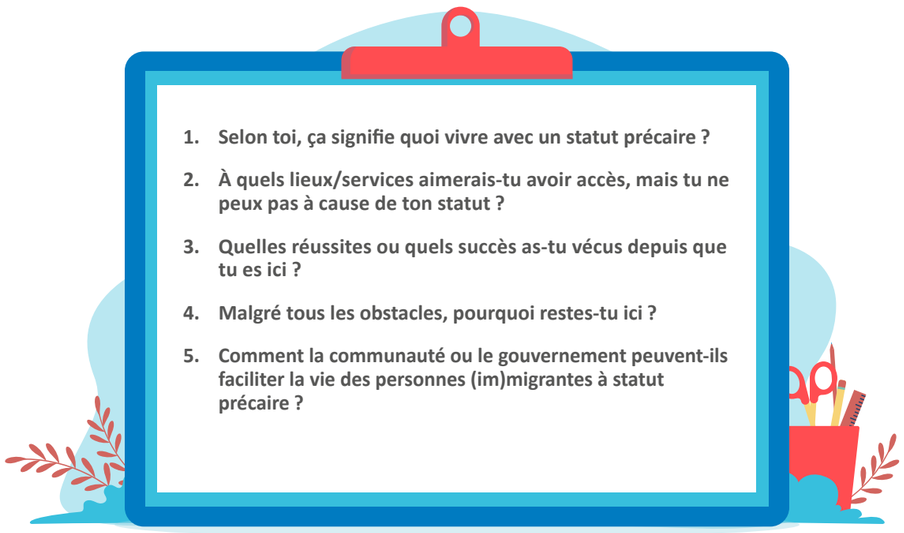

Le tournage a été réalisé en septembre 2023 dans la ville de Québec dans divers lieux significatifs pour les participant.es. Chaque participant.e a pris part à une entrevue menée par la réalisatrice avec le soutien de l'équipe technique, au cours de laquelle différentes questions lui ont été posées. La réalisatrice pouvait approfondir certains éléments de réponses afin d'amener leur réflexion plus loin. Les membres du duo chercheuse-citoyenne, Arianne Leclerc et Aline Lechaume, ont également pris la parole lors d'entrevues individuelles. Leur rôle dans le documentaire était de définir certaines notions en lien avec l'immigration et de témoigner de la réalité ainsi que des défis auxquels les intervenant.es travaillant auprès des personnes (im)migrantes à statut précaire sont confronté.es. Elles ont permis de créer un fil conducteur à travers les partages de vécu des participant.es, tout en dénonçant le décalage entre la réalité vécue par les personnes (im)migrantes à statut précaire et les discours véhiculés dans les médias et par le gouvernement.

RÉSULTATS

Étude de la portée : des pratiques innovantes à plusieurs niveaux

L'étude de la portée a été réalisée en trois phases de tri dans la plateforme Covidence : le premier tri consistait à lire le titre et le résumé, le deuxième à faire une lecture rapide (survol des grandes parties de l'article) et le troisième, à effectuer une lecture intégrale des articles. Trente-deux articles ont été retenus pour la synthèse qualitative. Pour un aperçu du processus de sélection selon la méthodologie de l'étude de la portée, la Figure 1 présente le diagramme PRISMA. Ce dernier est généré à la fin des trois tris avec le nombre final de références retenues.

Parmi les articles sélectionnés, les études ont été menées dans divers pays, notamment en Afrique du Sud, au Canada, aux États-Unis, en France et dans d'autres régions européennes. Ils s'intéressent également à plusieurs situations migratoires (demandeur.euses d'asile, demandeur.euses d'asile refusé.es, (im)migrant.es non documenté.es, etc.). Les trente-deux articles scientifiques retenus ont permis d'identifier des pratiques innovantes dans quatre domaines d'intérêt différents (emploi, éducation, santé et logement) et dans les services publics. Le domaine de la santé est celui qui regroupe le plus de facilitateurs, tandis que celui du logement en présente le moins. Les diverses pratiques analysées peuvent impliquer différents acteurs répartis sur les niveaux macro (structures gouvernementales), méso (organisations) et micro (individus). Le tableau 3 offre un aperçu de certaines pratiques issues des articles, rassemblées selon les domaines d'intérêt. Dans le but d'obtenir plus de précisions, un article a été rédigé, approfondissant la méthodologie utilisée, la démarche suivie et les résultats de la synthèse qualitative[2].

2. Lechaume, A., Chabot, L., Fernandes Oliveira Barros, A. et Leclerc, A. (2025). Hors des sentiers battus… Des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux ressources pour les personnes migrantes à statut précaire ou sans statut : une revue de la littérature. *Nouvelles pratiques sociales, 36*(1). Article soumis.

Figure 1 – Diagramme PRISMA

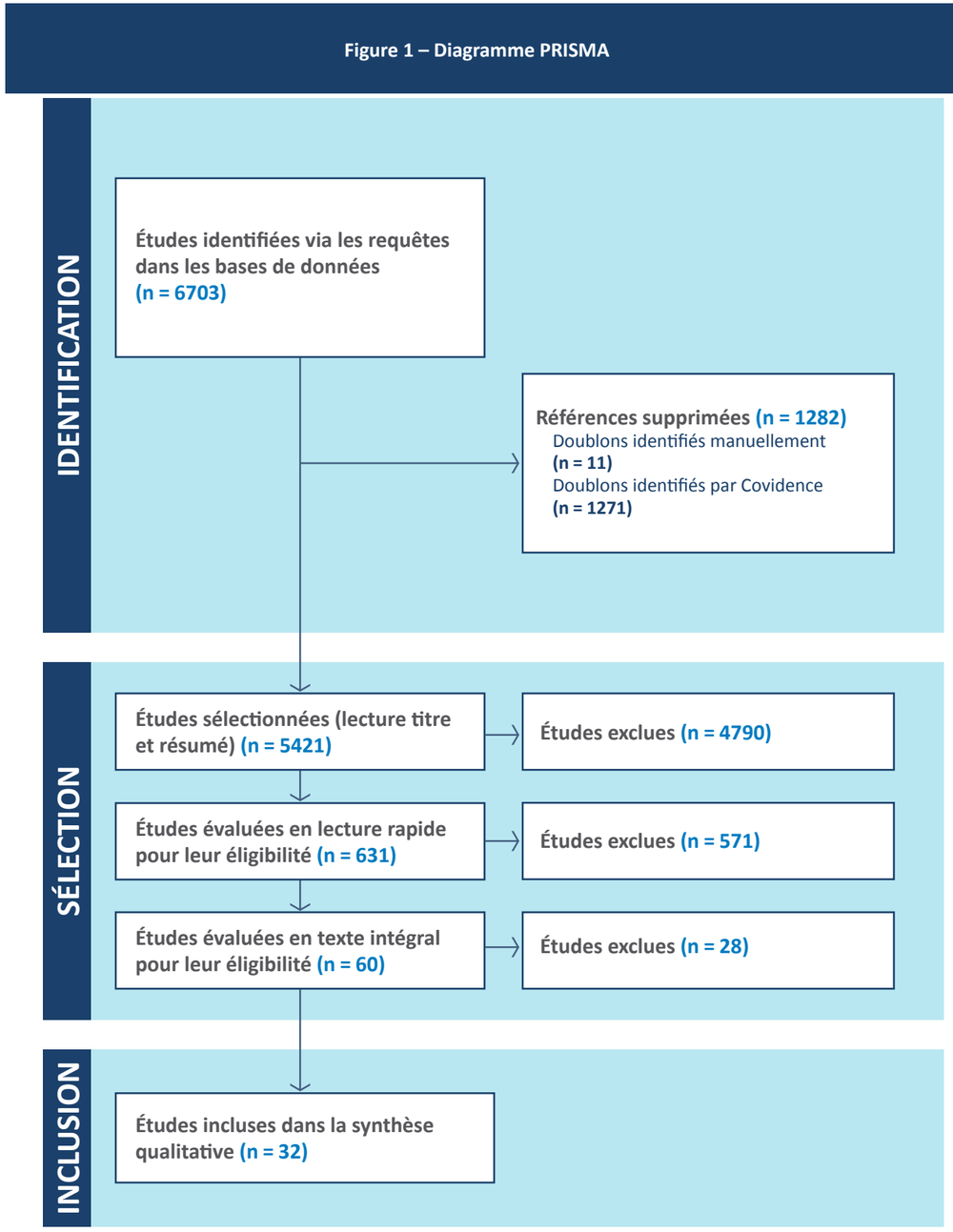

Tableau 3 – Facilitateurs issus de la revue systématique de la littérature

DOMAINES D'INTÉRÊT	FACILITATEURS
Santé	La sensibilisation et l'éducation en santé des personnes (im)migrantes. Accroître l'accès aux interprètes et médiateur.rices culturel.les. Développer un service de proximité : offrir des services de soins de santé au sein même d'un lieu de culte avec la collaboration d'organismes communautaires (des consultations gratuites, l'accès à la médication et aux informations, la prévention, etc.). Vulgariser des informations générales concernant la santé en plusieurs langues. Spécifique aux professionnel.les de la santé : créer des partenariats avec différents services afin de développer un réseau professionnel de contacts au-delà de leur secteur d'activités.
Emploi	Le mentorat formel pour contribuer à l'intégration sur le marché du travail. Remplacer le CV traditionnel par le *Life CV* afin de permettre une reconnaissance des compétences autres que celles purement professionnelles (expériences et compétences acquises lors du parcours migratoire). Spécifique aux demandeur.euses d'asile : octroyer une autorisation de travailler (sans avoir besoin d'un permis de travail) après avoir prouvé leur identité, avec ou sans document d'identification.
Éducation	Spécifique à l'éducation postsecondaire : un projet de loi au niveau de l'État permet aux étudiant.es non documenté.es et et aux résident.es de longue durée de payer les mêmes frais de scolarité que les citoyen.nes pour accéder à l'université. Spécifique à l'éducation postsecondaire : la proposition d'une aide financière de l'État (bourses et prêts) et d'une accessibilité (rôle clé des personnes-ressources dans les institutions, feuillets d'informations, sites Web, etc.).
Logement	Des représentant.es locaux du gouvernement sont responsables de mobiliser l'offre de logements dans diverses régions et d'organiser des partenariats avec des organismes non gouvernementaux facilitant l'accès aux logements sociaux. Spécifique aux demandeur.euses d'asile débouté.es : une offre d'hébergement gérée par le gouvernement pour des familles ou des personnes avec des enfants mineurs de moins de 18 ans; pour des personnes avec certaines conditions de santé; pour des personnes qui coopèrent avec le renvoi.
Services publics	*Municipal ID card* (carte de résidence municipale) : carte disponible pour tous.tes les résident.es d'une ville (dont, les (im)migrant.es non documenté.es) qui sert d'identification pour les installations municipales auxquelles tous.tes les résident.es ont un droit d'accès (bibliothèques, parcs, écoles, police, etc.). Utiliser des outils de coconception permettant aux personnes (im)migrantes de s'impliquer dans le développement des services visant une meilleure accessibilité. Aligner la gouvernance en ligne (identification électronique, aide à la recherche d'emploi, etc.) et les instruments des politiques d'immigration afin d'améliorer l'accès aux services.

Ateliers collaboratifs : exploration de la carte de résidence municipale

Dans l'objectif d'une éventuelle implantation d'un projet pilote, l'équipe de recherche a sélectionné trois pratiques issues de la revue systématique de la littérature qui pourraient être mises en place dans la ville de Québec. Ces trois pratiques étaient le *Life CV*, la carte de résidence municipale et la communauté de pratique. Ces dernières ont été présentées aux participant.es au cours d'un atelier. La pratique qui a particulièrement retenu l'attention de l'équipe de recherche et des participant.es est celle de la carte de résidence municipale. Ce projet est apparu aussi pertinent qu'essentiel pour les participant.es en raison de leurs difficultés et de la complexité à s'identifier comme résident.es de la ville de Québec pour accéder aux services et aux installations municipales.

Dans la littérature, on retrouve quelques analyses d'une démarche d'implantation d'une carte de résidence municipale. Parmi elles, celle de Graauw (2014) explore la carte de résidence implantée à San Francisco (Californie, États-Unis) et à New Haven (Connecticut, États-Unis) ayant pour but de faciliter l'accès pour les personnes (im)migrantes aux différents services municipaux auxquels elles ont déjà droit (bibliothèques, parcs, écoles, centres de loisirs, piscines, etc.). Le programme, intitulé *municipal ID card*, offre une carte d'identité municipale à tous.tes les résident.es de la ville, peu importe leur statut migratoire ou leur statut de logement (itinérance ou instabilité résidentielle). Elle permet également aux résident.es de la ville qui détiennent cette carte de s'identifier auprès d'autres institutions dans la municipalité comme les banques ou la police. Il est important de mentionner que cette carte n'offre pas de droits supplémentaires (relevant d'autres paliers gouvernementaux), mais vise à faciliter le quotidien des résident.es (im)migrant.es (et autres personnes vivant dans une situation précaire) de la municipalité.

Plusieurs programmes de carte de résidence ont été développés dans diverses municipalités, notamment aux États-Unis (Oakland, New York, Chicago) et au Québec (Bromont, Montréal). Il ressort que la carte de résidence devrait être universelle afin d'éviter toute stigmatisation des personnes (im)migrantes à statut précaire ou sans statut. Elle doit répondre également à trois objectifs principaux :

- Permettre aux résident.es de la ville de s'identifier aux différents services municipaux auxquels ils et elles ont déjà accès, ainsi qu'auprès d'autres organisations présentes sur le territoire (propriétaires de logements, musées, camps de jour, organismes de loisirs, réseau de transport en commun, organismes communautaires, aide alimentaire, aide vestimentaire, etc.);
- Donner accès à certaines réductions ou gratuités pour des services, par exemple pour des musées, des parcs ou des activités et évènements municipaux;
- Développer, à long terme, une accessibilité à d'autres services auxquels les personnes (im)migrantes n'ont pas nécessairement accès, mais qui sont essentiels au bon déroulement de leur vie quotidienne (soins de santé, formations, etc.).

Lors d'un atelier collaboratif, les participant.es ont exploré l'idée de la carte de résidence municipale plus concrètement en imaginant son visuel, les conditions d'obtention de la carte (preuves de résidence et preuves d'identité) ainsi que son processus d'obtention. La réflexion autour des modalités de développement de la carte municipale a permis d'identifier des points à prendre en considération :

- Que les conditions d'obtention de la carte de résidence municipale soient relativement flexibles, notamment en ce qui concerne l'ensemble des documents admissibles pour son obtention (preuves de résidence et preuves d'identité);
- Que cette carte de résidence puisse être obtenue rapidement après l'arrivée sur le territoire;
- Que les informations personnelles indiquées sur la carte permettent l'identification et la résidence des personnes sans référence à leur statut migratoire (carte universelle);
- Que la mise à jour des informations contenues sur la carte puisse être simple et rapide.

Les participant.es ont échangé autour de cette initiative et plusieurs idées sont ressorties concernant les informations qui doivent se retrouver sur la carte (photo, nom complet, etc.), le processus d'obtention (par le biais des bibliothèques) ainsi que les documents acceptés pour faire la demande (lettre d'un organisme communautaire et/ou d'hébergement temporaire, facture d'Internet, carte d'identité du pays d'origine, passeport expiré ou non, etc.).

Ce projet de carte de résidence municipale, perçu comme nécessaire, trouve sa pleine signification dans les réflexions des participant.es :

> « C'est la preuve qu'on habite au Québec, depuis parfois longtemps, c'est un stress de moins. Ça nous évite de se promener avec notre cartable de documents, de raconter notre histoire […]. Ce n'est pas que nous ne voulons pas montrer notre passeport ou qu'on est des personnes sans papier légal, [c'est parce qu']à cause de différentes circonstances, nous ne sommes pas en mesure de présenter nos documents. »

> « Ça veut dire qu'on serait une personne d'ici […] on est ici, on habite ici, nous sommes ici, [...] on paie les taxes, on travaille ici, on continue à habiter ici, pourquoi on n'a pas, pourquoi ne pas avoir une identité ici ? »

Documentaire *Le Labyrinthe*

D'une durée de 42 minutes, le moyen métrage documentaire *Le Labyrinthe* illustre les réalités des personnes (im)migrantes à statut précaire, explorées tout au long du projet de recherche. Le synopsis est le suivant :

Comment faire son chemin, se (re-)construire quand on doit avancer dans ce qui s'apparente souvent à un labyrinthe? Huit personnes (im)migrantes avec un statut précaire ou sans statut partagent la complexité de leur parcours dans la ville de Québec. Elles réfléchissent à des façons concrètes de faciliter leur vie, au-delà des obstacles du quotidien.

À l'issue du premier visionnement du documentaire avec les participant.es, le groupe a partagé ses impressions. Il souligne l'importance des enjeux évoqués dans ce moyen métrage et comment ce dernier donne une voix à leurs réalités, rarement représentées, voire absentes dans les médias.

« Moi, j'ai été touchée par toutes les histoires, on donne une voix et un visage aux immigrantes vivant une précarité. Ça prouve qu'on est là, qu'on existe. Ça va permettre à beaucoup de personnes [de connaître] ce que nous vivons. »

« On sent que pour le gouvernement, [nous] sommes des chiffres, des papiers, quand qu'on regarde ça, y a de l'émotion, y a des personnes en arrière. »

Les activités de lancement du documentaire ont marqué une étape importante dans la diffusion du projet. Au cours du printemps 2024, deux activités de lancement ont été réalisées. La première était pour les participant.es et leur famille afin de célébrer leur contribution au projet et de créer un moment privilégié de partage. Organisée conjointement par le CAI et l'ÉDIQ, la deuxième activité a rassemblé les partenaires financiers du projet, les partenaires du CAI ainsi que les membres de l'ÉDIQ. Les deux projections ont été suivies d'une discussion ouverte avec le public où les membres du duo chercheuse-citoyenne, la réalisatrice et deux participant.es du documentaire étaient présent.es pour répondre aux questions.

En février 2024, dans le cadre du programme de soutien aux communautés, au multiculturalisme et à la lutte contre le racisme (SCMLCR), le CAI a reçu un financement de Patrimoine canadien permettant de réaliser une tournée de diffusion du documentaire *Le Labyrinthe*. Dans le but de rejoindre un public plus large, cette subvention a été accordée pour soutenir l'organisation d'une vingtaine de projections dans divers milieux d'ici mars 2025 : 14 projections tous milieux confondus (cégeps, organismes communautaires, milieux professionnels, etc.) et 4 dans un contexte scientifique (colloques, cours universitaire, etc.).

Au cours de la tournée de diffusion, s'étalant de mars 2024 à mars 2025, chaque projection du documentaire était accompagnée d'au moins un membre de l'équipe de recherche et d'une personne (im)migrante à statut précaire. Cette période visait à organiser des projections suivies de discussions ouvertes avec le public et/ou d'une activité structurée de sensibilisation. L'accès plus encadré du documentaire a permis qu'il soit présenté avec un accompagnement approprié en attendant la finalisation du guide d'animation. En effet, les diverses projections organisées au cours de cette année ont contribué à l'élaboration d'un guide d'animation qui sera diffusé conjointement avec le documentaire après la fin de la période de subvention. Les questions posées par le public et les thématiques abordées lors des échanges post projection ont orienté les activités et les pistes de réflexion du matériel d'animation.

Ainsi, en plus de l'organisation de projections, la subvention de Patrimoine canadien vise la création d'un guide d'animation pour ceux et celles qui souhaitent organiser une projection du documentaire et animer une activité post projection. Au terme du financement, le documentaire et le guide d'animation seront en libre accès sur le site Web du CAI, responsable de la tournée de diffusion, en assurant la pérennité du film en tant qu'outil de sensibilisation. En effet, le CAI est un organisme engagé à plusieurs niveaux et actif dans de nombreux projets de sensibilisation auprès des membres de la communauté d'accueil, notamment dans la conception et l'offre de formations et d'ateliers de sensibilisation.

Le projet du documentaire est ainsi considéré comme un outil de sensibilisation et de diffusion de connaissances sur les obstacles vécus par les personnes (im)migrantes à statut précaire dans l'accès aux services essentiels au bon déroulement de leur quotidien. Le documentaire a pour but de montrer une réalité méconnue, souvent invisibilisée et de proposer des pistes de réflexion ainsi que des façons concrètes pour faciliter la vie des personnes (im)migrantes à statut précaire.

De nombreux éléments sont abordés dans *Le Labyrinthe* et en tenant compte de cette perspective, les participant.es ont été invité.es à nommer l'idée principale que le public devrait retenir du documentaire :

« Que notre temps est important aussi ! Nous sommes des personnes, des familles affectées. Des années qui passent sont des années perdues. »

« Que ça arrive au Canada d'être « sans statut », pas parce que nous sommes entrés illégalement au Canada sinon à cause des erreurs gouvernementales et des inefficacités du système. »

« La vie des immigrants, ce n'est pas du tout facile. »

« Les Québécois natifs peuvent voir que les immigrants peuvent enrichir le Québec. Ils pensent que les immigrants vont voler. Ouvrir « la tête » par rapport aux immigrants. Les immigrants peuvent collaborer avec la société locale, enrichir. »

Au moment de la publication de ce rapport, plusieurs projections ont été réalisées au cours de l'automne 2024 et de l'hiver 2025. Plus précisément, depuis les activités de lancement, le documentaire a été projeté 17 fois dans des contextes variés : cégeps, organismes communautaires, Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ), ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Festival du cinéma de la ville de Québec (FCVQ), etc. Ces projections, en comptant les activités de lancement, ont rassemblé plus de 816 personnes.

AU-DELÀ DES RÉSULTATS DU PROJET DE RECHERCHE

Le documentaire *Le Labyrinthe* est un résultat inattendu du projet. Il ne faisait pas partie des objectifs de départ. Tout au long du projet, le besoin s'est fait sentir pour les participant.es de faire connaître leur réalité, de se faire entendre. Ce moyen métrage donne une voix aux participant.es qui sont peu représenté.es sur la scène médiatique et publique. Bien que l'immigration soit un enjeu largement mis de l'avant dans les médias, les personnes (im)migrantes demeurent peu visibles et entendues dans ces discussions.

Le documentaire a également produit des résultats significatifs en tant qu'outil de sensibilisation et de diffusion des connaissances et des résultats de recherche. Lors des projections, il est apparu clairement que le public méconnaissait largement les réalités et les difficultés d'accès aux services rencontrées par les personnes (im)migrantes à statut précaire ou sans statut. Bien que factuel, le documentaire intègre un aspect poétique et des témoignages sensibles, humanisant ainsi l'expérience migratoire. Ce format a permis de déconstruire les perceptions erronées que certains groupes ou personnes peuvent avoir sur l'immigration, offrant un contre-discours aux représentations trop souvent négatives véhiculées par les médias actuels. Le documentaire a donc élargi la compréhension des réalités vécues par ces personnes et a contribué à une meilleure sensibilisation du public au Québec.

Les pratiques innovantes

Tant à travers les témoignages des participant.es du projet que dans la littérature, il ressort que la précarité touche toutes les sphères de la vie.

Dans la revue de la littérature, les facilitateurs ont été explorés dans le cadre de domaines d'intérêt. On constate que les pratiques sont souvent axées sur une sphère ou un domaine en particulier. Or, dans l'implantation de facilitateurs améliorant l'accès aux services, il est important de prendre en compte les défis et les obstacles que les personnes peuvent rencontrer dans les autres dimensions, tout en saisissant que ces différentes sphères sont interreliées. Afin d'obtenir une véritable accessibilité, il est nécessaire de mettre en place des facilitateurs dans les autres sphères.

Dans la revue de la littérature, plusieurs pratiques retenues font mention de partenariats alliant des organisations, des groupes de coordination entre paliers gouvernementaux et des acteurs du terrain.

D’autres pratiques relevées font état d’initiatives pour concevoir des services utilisant le « codesign » entre diverses parties prenantes, dont les personnes (im)migrantes. Ces facilitateurs sont déployés à divers niveaux.

À l’échelle locale de la ville de Québec, une initiative qui apparaît fort pertinente est celle de la communauté de pratique. Celle-ci a pour objectif de rassembler plusieurs personnes occupant différents rôles et fonctions dans des organismes et/ou des organisations. Cette communauté permet à ces différent.es intervenantes de se réunir en tant que personnes et non comme représentant.es de leur organisme et/ou de leur organisation. Il s’agit d’une occasion d’échanger, de discuter et de réfléchir collectivement aux enjeux rencontrés, en complémentarité des espaces de concertation déjà existants. La communauté de pratique constitue un espace d’apprentissages, de partages d’expériences et de création de liens entre les différents organismes et institutions.

La démarche de recherche participative

Le projet de recherche implique la collaboration entre un.e chercheur.euse et un.e citoyen.ne, ici une intervenante dans un organisme. La démarche participative a été adoptée par le duo chercheuse-citoyenne en collaboration avec les participant.es, ce qui a permis de coconstruire le projet.

Le dernier atelier était une rencontre de clôture du projet, permettant de faire un retour avec les participant.es sur leur expérience et leur implication dans le projet. L’équipe de recherche s’est intéressée aux points positifs de leur participation ainsi que les points à améliorer liés à la démarche participative. Toutes les réponses ont été recueillies de façon anonyme par écrit afin d’encourager les participant.es à s’exprimer librement, de manière sincère et sans jugement.

Un.e des participant.es a partagé un point à améliorer :

> « N'a pas aimé répéter sa situation. »

La recherche documente largement le fait que les personnes (im)migrantes sont souvent confrontées à la nécessité de répéter leur histoire à de multiples reprises.. Cette répétition, bien que perçue comme nécessaire dans certains contextes administratifs et institutionnels, peut être vécue comme une situation éprouvante. Dans les ateliers collaboratifs, les participant.es devaient faire des liens avec leur vécu et les obstacles rencontrés lors de leur parcours afin de réfléchir aux facilitateurs. Cela constitue un point de départ afin d’envisager des pistes d’améliorations dans la démarche de la recherche participative.

De manière générale, les participant.es ont apprécié leur expérience, en particulier le partage avec les autres et la collaboration pour réfléchir ensemble à des façons concrètes de faciliter leur quotidien. Autre élément souligné : le projet leur a offert un espace où leur voix était valorisée et prise en compte à toutes les étapes.

Voici quelques-uns des points positifs partagés par les participant.es :

> « Mettre en image les personnes immigrantes à statut précaire souvent représentées par des chiffres. Donner la voix aux sans-voix. »

> « Les discussions pour trouver des idées pour résoudre les choses. »

> « J'ai aimé écouter les histoires des personnes et partager les repas et les moments ensemble. »

> « Ne pas se sentir seule. Réaliser que d'autres ont des problèmes. »

Afin de favoriser la pleine participation des participant.es, plusieurs mesures ont été mises en place à chaque atelier. Entre autres, l’organisation des ateliers en soirée, la présence d’un.e bénévole pour surveiller les enfants des participant.es et l’offre de repas. En collaborant avec un organisme sensible aux réalités des personnes (im)migrantes, l’équipe de recherche a pu offrir un environnement propice à leur implication active et à leur engagement continu.

> « C'était aussi excellent pour l'[accueil], pour les horaires. Y a toujours quelqu'un qui garde les enfants, la nourriture. Je suis contente. »

Un projet de recherche participative exige un investissement considérable en temps et en flexibilité. Il est essentiel d’être à l’écoute des participant.es, de reconnaître leur potentiel et de respecter leurs limites. Créer un espace de partage et, surtout, de confiance avec les participant.es est fondamental pour le succès du projet. Cette approche permet de favoriser une collaboration fructueuse. L’aventure de la réalisation d’un documentaire, entreprise dans le cadre de ce projet, s’est révélée complexe et exigeante, en grande partie en raison de notre manque d’expérience dans ce domaine. Cependant, cette expérience a été extrêmement enrichissante et a permis de mettre en lumière des aspects inattendus de la recherche. Les résultats obtenus dépassent largement les attentes initiales, démontrant l’importance de l’engagement des participant.es et de la flexibilité des chercheur.euses. Le documentaire a non seulement servi d’outil de diffusion des connaissances, mais il a également humanisé les données recueillies en donnant une voix aux personnes concernées. Cette démarche a permis de sensibiliser un public plus large aux réalités des personnes (im)migrantes à statut précaire, tout en offrant un contre-discours aux représentations souvent négatives véhiculées par les médias. Ainsi, en plus d’atteindre ses objectifs, ce projet de recherche participative a renforcé la compréhension et la sensibilisation autour des enjeux migratoires, grâce à une approche collaborative et inclusive.

CONCLUSION

Les personnes (im)migrantes à statut précaire forment un groupe hétérogène, composé de plusieurs situations migratoires marquées par la précarité : demandeur.euses d'asile, travailleur.euses temporaires, étudiant.es internationaux.ales, personnes en attente de parrainage, visiteur.euses, détenteur.trices de permis de séjour pour travailleur.euses vulnérables et personnes sans statut. Leurs réalités sont complexes, méconnues et souvent invisibilisées sur la scène médiatique et publique en général. Bien que certaines personnes (im)migrantes à statut précaire aient accès à des ressources communautaires et institutionnelles, elles rencontrent divers obstacles. Ainsi, le projet de recherche avait pour principal objectif de connaître les obstacles et les facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire dans la ville de Québec. Étant déjà bien documentés dans la littérature, les obstacles ont été explorés lors du premier atelier collaboratif avec les participant.es du projet, tandis que les étapes suivantes du projet et ses différents volets se sont concentrés sur les facilitateurs. Les objectifs ont été atteints, voire dépassés, grâce à l'engagement extraordinaire des participant.es.

Le projet de recherche s'est articulé en trois volets : la revue systématique de la littérature, les ateliers collaboratifs et le support de diffusion sous forme de documentaire. Huit ateliers collaboratifs ont été réalisés avec onze personnes (im)migrantes à statut précaire vivant différentes situations migratoires. Les témoignages des participant.es ont révélé que le statut migratoire est un facteur déterminant dans l'accès ou le non-accès aux services. Les ateliers ont permis de réfléchir et d'approfondir des facilitateurs et des pratiques innovantes, notamment la carte de résidence municipale, afin de faciliter l'accès aux ressources pour les personnes (im)migrantes à statut précaire. Enfin, le moyen métrage ne faisait pas partie des objectifs initiaux du projet, mais il a été choisi comme outil de diffusion des connaissances afin de rejoindre un public plus large, qui n'est pas nécessairement sensibilisé aux enjeux de l'immigration. Ce documentaire a permis de donner une voix aux personnes (im)migrantes invisibilisées, de sensibiliser la population et les institutions aux obstacles qu'elles rencontrent, et de démontrer que des solutions existent et sont souvent plus accessibles qu'on ne le pense.

RÉFÉRENCES

Abrego, L. (2008). Legitimacy, social identity, and the mobilization of law: The effects of Assembly Bill 540 on undocumented students in California. *Law and Social Inquiry, 33*(3): 709-734. https://doi.org/10.1111/j.1747-4469.2008.00119.x

Alwan, R. M., Kaki, D. A. et Hsia, R. E. Y. (2021). Barriers and Facilitators to Accessing Health Services for People Without Documentation Status in an Anti-Immigrant Era: A Socioecological Model. *Health Equity*, *5*(1): 448-456. https://doi.org/10.1089/heq.2020.0138

Arsenault-Paré, L., Leclerc, A., Lechaume, A., Fernandes Oliveira Barros, A. et Chabot, L. (2022). Obstacles et facilitateurs dans l'accès aux ressources pour les personnes immigrantes à statut précaire, communication scientifique, *colloque de l'ÉDIQ au 89e congrès de l'ACFAS*, Université Laval, 12 mai 2022.

Atac, I. (2019). Deserving Shelter: Conditional Access to Accommodation for Rejected Asylum Seekers in Austria, the Netherlands, and Sweden. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, *17*(1): 44-60. https://doi.org/10.1080/15562948.2018.1530401

Ballerini, V. et Feldblum, M. (2021). Immigration Status and Postsecondary Opportunity: Barriers to Affordability, Access, and Success for Undocumented Students, and Policy Solutions. *American Journal of Economics and Sociology, 80*(1): 161-186. https://doi.org/10.1111/ajes.12380

Battersby, A., Guomundsdottir, H., Heller, Y., Hjern, A., Jager, F., Jensdottir, E. H., Kadir, A., Kovacs, Z., Kyeremateng, R., Martin, L., Martin, L., Metraux, J. C., Rubio, B., Sievers, E., Tsitoura, S. et Von Folsach, L. L. (2018). ISSOP position statement on migrant child health. *Child: care, health and development*, *44*(1): 161-170. https://doi.org/10.1111/cch.12485

Belaid, L. Benoit, M., Kaur, N., Lili, A. et Ridde, V. (2020). Population Health Intervention Implementation Among Migrants With Precarious Status in Montreal: Underlying Theory and Key Challenges. *Sage Open, 10*(2). https://doi.org/10.1177/2158244020917957

Borsari, L., Stancanelli, G., Guarenti, L., Grandi, T., Leotta, S., Barcellini, L., Borella, P. et Benski, A. C. (2018). *Journal of Immigrant and Minority Health, 20*(5): 1128-1136. https://doi.org/10.1007/s10903-017-0669-2

Braham, E., Diallo, D. et Savard, S. (2024). *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir*. Institut du Québec. https://institutduquebec.ca/limpact-des-immigrants-temporaires-sur-le-marche-de-lemploi-au-quebec/

Chen, Y. Y. B. (2017). The future of precarious status migrants' right to health care in Canada. *Alberta Law Review*, *54*(3): 649-664. https://doi.org/10.29173/alr778

Cheng, I. H., McBride, J., Decker, M., Watson, T., Jakubenko, H. et Russo, A. (2019). The Asylum Seeker Integrated Healthcare Pathway: a collaborative approach to improving access to primary health care in South Eastern Melbourne, Victoria, Australia. *Australian Journal of Primary Health, 25*(1): 6-12. https://doi.org/10.1071/py18028

Cloos, P., Ndao, E.M., Aho, J., Benoît, M., Fillol, A., Munoz-Bertrand, M., et al. (2020) The negative self-perceived health of migrants with precarious status in Montreal, Canada: A cross-sectional study. *PLOS ONE*, *15*(4): e0231327. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0231327

Concilio, G., Costa, G., Karimi, M., Del Omo, M. V. et Kehagia, O. (2022). Co-Designing with Migrants' Easier Access to Public Services: A Technological Perspective. *Social Sciences, 11*(2): 54. https://doi.org/10.3390/socsci11020054

Connor, A., Rainer, L. P., Simcox, J. B. et Thomisee, K. (2007). Increasing the delivery of health care services to migrant farm worker families through a community partnership model. *Public Health Nursing, 24*(4): 355-360. DOI: 10.1111/j.1525-1446.2007.00644.x

Cooney-O'Donoghue, D., Adamovic, M. et Sojo, V. (2022). Exploring the impacts of the COVID-19 crisis for the employment prospects of refugees and people seeking asylum in Australia. *Australian Journal of Social Issues*, *57*(1): 88-110. https://dx.doi.org/10.1002/ajs4.177

Diaz-Perez, M. D. J., Farley, T. et Martin Cabanis, C. (2004). A Program to Improve Access to Health Care Among Mexican Immigrants in Rural Colorado. *Journal of Rural Health, 20*(3): 258-264. https://doi.org/10.1111/j.1748-0361.2004.tb00037.x

Fleury, C., Bélanger, D., et Haemmerli, G. (2019). Les travailleurs étrangers temporaires au Canada : une sous-classe d'employés ? *Cahiers québécois de démographie*, *47*(1), 81108. https://doi.org/10.7202/1062107ar

Gardesse, C. et Lelevrier, C. (2020). Refugees and Asylum Seekers Dispersed in Non-Metropolitan French Cities: Do Housing Opportunities Mean Housing Access? *Urban Planning, 5*(3): 138-149. https://doi.org/10.17645/up.v5i3.2926

Goldring, L., Berinstein, C., et Bernhard, J. K. (2009). Institutionalizing precarious migratory status in Canada. *Citizenship Studies*, *13*(3): 239265. https://doi.org/10.1080/13621020902850643

Goldring, L., et Landolt, P. (2012). *The Impact of Precarious Legal Status on Immigrants' Economic Outcomes.* Institute for research on public policy. https://irpp.org/wp-content/uploads/assets/research/diversity-immigration-and-integration/the-impact-of-precarious-legal-status-on-immigrants-economic-outcomes/IRPP-Study-no35.pdf

Gottlieb N. et Schülle, M. (2021). An overview of health policies for asylum-seekers in Germany. *Health Policy*, *125*(1): 115-121. https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2020.09.009

Graauw, E. (2014). Municipal ID Cards for Undocumented Immigrants: Local Bureaucratic Membership in a Federal System. *Politics & Society*, *43*(3): 309-330. https://dx.doi.org/10.1177/0032329214543256

Guilbert, L., Wang, Y., Racine, M., Bouchard, J., Ramiro Canchola, A., Carreno Bautista, J. F., Diallo, S., Parent, M., Rossignol, S., Shen, C., Vachon, A. et Xu, S. (2016). Le modèle interculturel coopératif d'accompagnement mutuel (MICAM) adapté à de jeunes adultes immigrants en francisation : processus de validation d'une démarche coopérative. *Cahiers de l'ÉDIQ: Être soi avec l'Autre, 3*(2) : 121-143. https://www.ediq.ulaval.ca/sites/ediq.ulaval.ca/files/uploads/10_Guilbert%20et%20al._CE_2016_No_2.pdf

Hacker, K., Anies, M., Folb, B. L. et Zallman, L. (2015). Barriers to health care for undocumented immigrants: a literature review. *Risk Management and Healthcare Policy*, *8:* 175-183. https://dx.doi.org/10.2147/rmhp.S70173

Hari, A. (2014). Temporariness, Rights, and Citizenship: The Latest Chapter in Canada's Exclusionary Migration and Refugee History. Refuge: *Canada's Journal on Refugees, 30*(2), 35–44. https://doi.org/10.25071/1920-7336.39617

Hoekstra, E. (2021). *"Not a free version of a broken system:"* Medical humanitarianism and immigrant health justice in the United States. *Social Science & Medicine*, *285.* https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2021.114287

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024). *Protection des réfugiés au Canada*. Gouvernement du Canada. https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/refugies/protection.html

Kariuki, P., Goyayi, M. L. et Ofusori, L. O. (2022). COVID-19, migration and inclusive cities through e-governance: strategies to manage asylum seekers in Durban, South Africa. *Digital Policy Regulation and Governance*, *24(*2): 141-161. https://doi.org/10.1108/DPRG-08-2020-0114

Landolt, P. (2022). Assembling the Local Politics of Noncitizenship: Contesting Access to Healthcare in Toronto-Sanctuary City. *Social Problems*, *69*(1): 74-90. https://doi.org/10.1093/socpro/spaa046

Lechaume, A., Chabot, L., Fernandes Oliveira Barros, A. et Leclerc, A. (2025). Hors des sentiers battus… Des pratiques innovantes pour faciliter l'accès aux ressources pour les personnes migrantes à statut précaire ou sans statut : une revue de la littérature. *Nouvelles pratiques sociales*, *36*(1). Article soumis.

Lechaume, A., Leclerc, A., Chabot, L. et Fernandes Oliveira Barros, A. (2025). *Le Labyrinthe:* approche participative et mobilisation des connaissances à partir de l'expérience des personnes migrantes à statut précaire et sans statut au Québec, communication scientifique, *20e congrès international de l'ARIC*, Université Cheihk Anta Diop, juillet 2025.

Lechaume, A., Leclerc, A., Chabot, L. et Fernandes Oliveira Barros, A. (2023). Faire plus et mieux pour l'accès aux ressources des personnes à statut précaire dans la région de Québec, communication scientifique, *19e congrès international de l'ARIC et 2e congrès international de l'ÉDIQ*, Université Laval, 21 juin 2023.

Luque, J. S. et Castaneda, H. (2013). Delivery of Mobile Clinic Services to Migrant and Seasonal Farmworkers: A Review of Practice Models for Community-Academic Partnerships. *Journal of Community Health*, *38*(2): 397-407. https://doi.org/10.1007/s10900-012-9622-4

Mason, D. M. (2016). Caring for the Unseen: Using Linking Social Capital to Improve Healthcare Access to Irregular Migrants in Spain. *Journal of Nursing Scolarship*, *48*(5): 448-455. DOI:10.1111/jnu.12228

Muñoz, S. M. et Espino, M. M. (2017). The Freedom to Learn: Experiences of Students without Legal Status Attending Freedom University. *The review of Higher Education, 40*(4): 533-555. https://doi.org/10.1353/rhe.2017.0021

Noiseux, Y. (2012). Mondialisation, travail et précarisation : le travail migrant temporaire au cœur de la dynamique de centrifugation de l'emploi vers les marchés périphériques du travail. *Recherches sociographiques*, *53*(2), 389414. https://doi.org/10.7202/1012406ar

Oechslin, C. et Bélanger, D. (2023). *De l'urgence de colmater les brèches. Plaidoyer pour une politique d'accueil cohérente et exhaustive des immigrants temporaires au Québec*. Rapport PARTEMPS de la Chaire de recherche du Canada sur les dynamiques migratoires mondiales (Publication no 1). https://dynamiques-migratoires.chaire.ulaval.ca/wp/wp-content/uploads/2023/05/Rapport01_mars2023-enligne-planche.pdf

Paquet, M. (2017). Les politiques migratoires. Dans A. G. Gagnon et D. Sanschagrin (dir.), *La politique québécoise et canadienne : acteurs, institutions, sociétés* (2e éd., p. 465-477). Presses de l'Université du Québec.

Pellerin, H. (2011). De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion. Le cas du Canada. *Revue européenne des migrations internationales*, *27*(2), 5775. https://doi.org/10.4000/remi.5435.

Polk, S., DeCamp, L. R., Guerrero Vázquez, M., Kline, K., Andrade, A., Cook, B., Cheng, T. et Page, K. R. (2019). Centro SOL: A Community-Academic Partnership to Care for Undocumented Immigrants in an Emerging Latino Area. *Academic Medicine*, *92*(4): 538-543. https://doi.org/10.1097/acm.0000000000002508

Schoukens, P. et Buttiens, S. (2017). Social protection of non-removable rejected asylum-seekers in the EU: A legal assessment. *European Journal of Social Security, 19*(4): 313-334. https://doi.org/10.1177/1388262717744708

Schultheiss, D. E., Watts, J., Sterland, L. et O'Neill, M. (2011). Career, Migration and the Life CV: A Relational Cultural Analysis. *Journal of Vocational Behavior, 78*(3): 334-341. https://doi.org/10.1016/j.jvb.2011.03.013

Sheth, N., Patel, S., O'Connor, S. et Dutton, M. A. (2022). Working Towards Collaborative, Migrant-Centered, and Trauma-Informed Care: a Mental Health Needs Assessment for Forced Migrant Communities in the DC Metropolitan Area of the United States. *Journal of International Migration and Integration*, *23*: 1711-1737. https://doi.org/10.1007/s12134-021-00884-4

Statistique Canada. (2024, 4 mars). *Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles.* Tableau 17-10-0121-01 Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles

Tuomisto, K., Tiittala, P., Keskimaki, I. et Helve, O. (2019). Refugee crisis in Finland: Challenges to safeguarding the right to health for asylum seekers. *Health Policy*, *123*(9): 825-832. https://doi.org/10.1016/j.healthpol.2019.07.014

Urtaran-Laresgoiti, M., Peso, J. F. et Nuno-Solinis, R. (2019). Solidarity against healthcare access restrictions on undocumented immigrants in Spain: the REDER case study. *International Journal for Equity in Health*, *18*(82). https://doi.org/10.1186/s12939-019-0971-9

Valenta, M. et Thorshaug, K. (2013). Restrictions on Right to Work for Asylum Seekers: The Case of the Scandinavian Countries, Great Britain and the Netherlands. *International Journal on Minority and Group Rights*, *20*(3): 459-482. http://dx.doi.org/10.1163/15718115-02003006

Villegas, F. J. (2017). 'Access without Fear!': Reconceptualizing 'Access' to Schooling for Undocumented Students in Toronto. *Critical Sociology*, *43*(7-8): 1179-1195. https://doi.org/10.1177/0896920516677352

Weiss, A. et Tulin, M. (2019). As Iron Sharpens Iron: A mentoring approach to labour market integration for humanitarian migrants. *International Journal of Evidence Based Coaching and Mentoring*, *17*(2): 122-127. http://dx.doi.org/10.24384/3d5c-w176

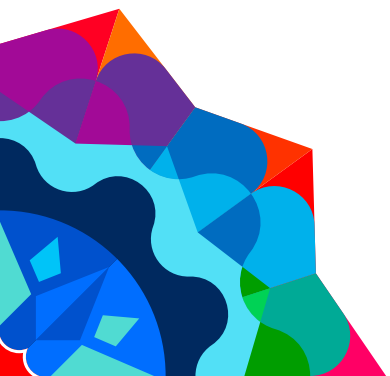

ÉDIQ

Équipe de recherche en partenariat
sur la diversité culturelle et l'immigration
dans la région de Québec

Fonds de recherche Québec